

INTERVIEW "Notre stratégie commerciale se veut très ambitieuse en 2021" (Rémy Morard, Atalian sécurité/sûreté)

"En 2021, notre stratégie commerciale se veut très ambitieuse pour conquérir de nouveaux clients, en recherche d'expertise et de sécurité renforcée", déclare Rémy Morard, président d'Atalian sécurité/sûreté dans une interview accordée à AEF info. Le groupe de facility management entend également promouvoir sa nouvelle offre de sécurité "premium", "avec des agents sélectionnés et recrutés pour leurs conditions physique et mentale, entraînés et formés pour des missions plus diversifiées et plus autonomes". Anticipant "une concentration des acteurs" du secteur de la sécurité privée, Rémy Morard indique qu'Atalian sera "à l'écoute" des opportunités de croissance externe qui pourraient se présenter dans les mois à venir. Il évoque également les organisations professionnelles du secteur, et la proposition de loi relative à la sécurité globale, qu'il juge "limitée à du contrôle administratif".



Rémy Morard, président des activités sécurité et sûreté d'Atalian.
| Droits réservés - DR - Atalian

AEF info : Comment les activités de sécurité et de sûreté d'Atalian ont-elles traversé l'année 2020 ?

Rémy Morard : Il faut distinguer deux activités principales : celle de Lancry protection sécurité, orientée vers l'activité sécurité humaine, et celle d'APFS (Airport Passengers And Freight), spécialisée en sûreté aéroportuaire.

Lancry protection sécurité a connu une baisse de son chiffre d'affaires de l'ordre 20 % pendant le premier confinement. Des missions complémentaires, notamment dans le secteur de la grande distribution, nous ont permis de limiter les pertes. Nous avons accompagné nos clients dans la fermeture de leurs établissements, comme les grands magasins par exemple, mais aussi dans la mise en veille des bâtiments pour assurer la sécurité des biens et des personnes, dans le secteur tertiaire ([lire sur AEF info](#)).

APFS, notre entreprise de sûreté aéroportuaire, a été davantage touchée par la crise sanitaire et la chute du trafic aérien, avec une baisse du chiffre d'affaires de plus de 80 % pendant le premier confinement ([lire sur AEF info](#)). Actuellement, nous réalisons seulement 30 à 40 % de notre activité habituelle, nous

interventions principalement au terminal 3 d'Orly, où nous assurons le contrôle des bagages de cabine des passagers.

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF info

AEF info : Dans quelle mesure avez-vous eu recours au chômage partiel ?

Rémy Morard : Je tiens à remercier nos collaborateurs pour leur implication et leur engagement tout au long de cette crise sanitaire.

Sur la partie sécurité humaine, nous leur avons proposé, lorsque leur site habituel était fermé, d'être mobilisés sur d'autres sites où nous avons des besoins. Cette option a permis de ne pas les placer en situation d'activité partielle et de garantir leurs salaires. Sur les 4 500 salariés de Lancry, à peine 250 ont dû être placés en activité partielle lors du premier confinement et pratiquement aucun lors du deuxième.

Concernant notre filiale sûreté aéroportuaire, nous avons eu plus fortement recours au dispositif d'activité partielle. Nous avons néanmoins tenu à faire travailler l'ensemble des collaborateurs sur l'activité qu'il restait, et nous avons profité de cette période pour faire de la formation sur site.

AEF info : Malgré le contexte, Atalian a remporté plusieurs contrats de sécurité...

Rémy Morard : Dernièrement, le groupe Atalian vient de décrocher, avec le groupe Spie, un nouveau contrat de cinq ans avec Air France pour différentes prestations de services, dont de la sûreté et de la sécurité incendie. Nos agents interviendront ainsi sur trois nouveaux sites autour de Paris Orly, sachant que nous délivrons déjà depuis 2014 une très belle prestation au siège de la compagnie aérienne.

AEF info : Quelle est la place des activités de sécurité et de sûreté au sein d'Atalian ? Comment se conjuguent-elles avec les autres services du groupe ?

Rémy Morard : La sécurité/sûreté représente plus de 10 % du chiffre d'affaires d'Atalian en France, nous y avons toute notre place ! La sécurité privée est un service particulier, très réglementé, qui fait de plus en plus partie des appels d'offres en facility management. Notre offre sécurité est donc une force pour Atalian. Aujourd'hui, le groupe est capable d'intégrer, de par ses métiers et différentes expertises, plus de 80 % des besoins de ses clients.

AEF info : Atalian sécurité/sûreté a également créé une nouvelle société, appelée Shap (Sécurité humaine Atalian premium). De quoi s'agit-il ?

Rémy Morard : En France, le secteur de la sécurité privée est extrêmement concurrentiel et l'exigence de nos clients est croissante, axée vers la création de valeur. Dans cette optique, nous avons fondé Shap, un service sécurité premium avec des agents sélectionnés et recrutés pour leurs conditions physique et mentale, entraînés et formés pour des missions plus diversifiées et plus autonomes.

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF info

AEF info : Quelles sont les priorités d’Atalian sécurité/sûreté pour les prochains mois ?

Rémy Morard : En 2021, notre stratégie commerciale se veut très ambitieuse pour conquérir de nouveaux clients, en recherche d’expertise et de sécurité renforcée. Nous renforçons d’ores et déjà nos équipes avec de nouveaux experts incendie et sûreté pour créer de la valeur. L’objectif est d’améliorer le niveau de sécurité de nos clients à travers nos sociétés, en mettant l’innovation et la technologie au service de l’humain.

AEF info : La sécurité électronique reste marginale au sein de l’activité d’Atalian sécurité/sûreté. Quelle est votre stratégie en la matière ?

Rémy Morard : Nous avons créé AST (Atalian sécurité technologique) il n’y a pas très longtemps, en 2015. En 2018, j’ai souhaité recentrer la politique de l’entreprise autour de son cœur de métier : l’audit, le conseil, les études de vulnérabilité et l’intégration des systèmes. Nos équipes sont expertes dans les domaines de la vidéoprotection, la détection-intrusion, le contrôle d’accès, les protections mécaniques. Nous avons surtout créé un hyperviseur, qui permet de centraliser tous les outils de sécurité.

Tel un bureau d’études, AST renforce nos propositions techniques sur les appels d’offres de sécurité humaine d’une manière pragmatique dans une logique de maîtrise et de réduction des coûts.

AEF info : Avez-vous des ambitions, des envies de croissance externe ?

Rémy Morard : De 2009 à 2020, le chiffre d’affaires d’Atalian sécurité/sûreté est passé de 82 à 187 millions d’euros. Nous sommes désormais le cinquième opérateur français de sécurité privée, avec 6 200 collaborateurs. En 20 ans, nous nous sommes développés essentiellement grâce à la confiance de nos clients. Mais nous sommes à l’écoute des opportunités qui pourraient se présenter dans les mois à venir et les étudierons au cas par cas.

AEF info : Quelle est votre perception de l’avenir de la sécurité privée ?

Rémy Morard : Je pense que nous allons connaître, dans les années à venir, une concentration des acteurs du secteur. Le marché est très concurrentiel, les marges sont extrêmement ténues et les petites entreprises qui, jusqu’à présent étaient très agiles, risquent de rencontrer des difficultés économiques engendrées par la situation que nous connaissons tous.



Dépêche n° 641880
Par Judith Blanes et Marie Desrumaux
Publiée le 06/01/2021

AEF info : La proposition de loi relative à la sécurité globale, en cours d'examen au Parlement, contient plusieurs mesures sur la sécurité privée ([lire sur AEF info](#)). Qu'en pensez-vous ?

Rémy Morard : Cette proposition de loi, déposée par les députés Alice Thourot et Jean-Michel Fauvergue, comporte des avancées pour notre filière, je pense par exemple à la protection pénale de nos salariés en cas d'agression. Elle reste cependant, de manière globale, extrêmement limitée à du contrôle administratif. Je serai particulièrement attentif à sa mise en œuvre.

AEF info : Atalian n'est membre d'aucune organisation patronale de la sécurité privée. Comment cela s'explique-t-il ?

Rémy Morard : Nous adhérons au Sesa (Syndicat des entreprises de sûreté aéroportuaire) dès janvier 2021. Notre volonté est de participer activement à la défense de nos collaborateurs et de nos activités dans un secteur particulièrement exposé durant la crise sanitaire ([lire sur AEF info](#)).

Concernant la sécurité humaine, nous étions présents à l'USP avant sa fusion avec le Snes, et la création du GES ([lire sur AEF info](#)). La profession doit aujourd'hui réinventer des parcours de carrière et de compétence permettant l'attractivité de nos métiers pour des nouveaux profils de candidats. Elle doit aussi construire une organisation patronale forte permettant de créer de la valeur pour nos entreprises et nos clients.

Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur www.aefinfo.fr afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuit

Testez AEF

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF info